

Laval théologique et philosophique



Bernard BOURGEOIS, L'idéalisme allemand. Paris, Librairie Philosophique J. Vrin (coll. « Histoire de la philosophie »), 2000, 322 p.

Danic Parenteau

Volume 59, Number 2, 2003

Le néoplatonisme

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/007428ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/007428ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Parenteau, D. (2003). Review of [Bernard BOURGEOIS, **L'idéalisme allemand**. Paris, Librairie Philosophique J. Vrin (coll. « Histoire de la philosophie »), 2000, 322 p.] *Laval théologique et philosophique*, 59(2), 389–391.
<https://doi.org/10.7202/007428ar>

◆ recensions

Bernard BOURGEOIS, **L'idéalisme allemand**. Paris, Librairie Philosophique J. Vrin (coll. « Histoire de la philosophie »), 2000, 322 p.

Dans l'histoire de la philosophie, peu de mouvements de pensées sont comparables à celui qui déterminera la destinée de la jeune philosophie allemande, celui de l'idéalisme allemand. Ce mouvement a donné naissance à des pensées qui prétendent être non pas de simples philosophies, mais bien de véritables « systèmes » philosophiques, lesquels seraient parvenus à s'élever par delà l'ensemble de l'histoire de la philosophie, soit en tant que point de départ révolutionnaire pour une nouvelle philosophie (Kant et Fichte), soit à l'opposé, en tant qu'aboutissement dernier de cette histoire (Schelling et Hegel).

L'idéalisme allemand : alternatives et progrès rassemble 18 articles de Bernard Bourgeois, textes parfois inédits en français ou encore jamais publiés, mais pour la plupart ayant déjà fait l'objet d'une publication au sein de revues philosophiques. Cet ouvrage se veut une analyse de ce mouvement, dont l'unité reposerait sur une thèse principale, celle d'une « auto-réflexion de la vie ontologique » (p. 8). Selon l'auteur, l'idéalisme allemand aurait pour objectif principal de rendre compte non seulement du sujet pensant qui est, mais aussi de son propre discours sur lui-même, en tant que sujet pensant : « déterminer le sujet réel de façon que ce qui est dit de lui rende possible le dire même du sujet philosophant assuré de sa propre vérité comme adéquation de l'être qui est pour lui le sujet dont il parle et de la pensée qui parle en lui » (p. 8). L'originalité de la démarche de Bourgeois consiste à analyser les diverses pensées qui constituent ce mouvement au moyen du difficile exercice qui est celui de faire jouer les différences extrêmes qui distinguent ces pensées — on ne saurait négliger les différences qui existent entre les pensées de Kant, Fichte, Schelling ou Hegel — sans pour autant faire éclater l'unité de ce mouvement que l'on nomme l'idéalisme allemand. Devrions-nous reconnaître dans cette démarche, la démarche même du philosophe qui incarne l'aboutissement de ce mouvement de pensée et auquel Bourgeois consacra la presque totalité de ses travaux d'histoire de la philosophie, soit celle de Hegel ? L'identité dans la différence, l'identité comme le résultat de la différence. Aussi cet ouvrage comporte-t-il deux parties : « Duels », qui analyse « l'opposition intérieure » qui règne au sein de ce mouvement, et « Parcours », qui se veut plutôt l'exposition de « son développement continu » (p. 9).

La première partie de cet ouvrage consiste principalement en des analyses qui mettent en opposition le moment initial de ce mouvement de pensée, Kant, avec son moment terminal, Hegel. Parmi ces analyses, le chapitre IV, « Art de la nature et ruse de la raison », est celui qui permet d'apprécier le plus clairement toute l'ampleur de cette opposition. Bourgeois s'interroge à savoir si le thème de « l'Art de la nature » chez Kant recouvre, pour l'essentiel, celui de la « ruse de la raison » chez Hegel « de telle sorte que l'on puisse parler déjà, chez Kant, d'une ruse de la raison » (p. 62). Cette analyse permet avant tout de mettre en perspective la place qui revient à l'histoire au sein de ces deux pensées. Mais surtout, elle permet de mettre en lumière le thème principal qui est au fondement même de la divergence la plus importante au sein de l'idéalisme allemand, celui de la raison.

La raison étant saisie par Kant comme un idéal ayant son siège au-delà du sol que constitue l'histoire, il serait donc vain de chercher au sein de l'histoire une loi (une ruse) qui soit déterminante pour l'agir de l'homme. L'agir humain étant un libre agir, il ne saurait être déterminé par une loi, par la raison. Au contraire, chez Hegel, qui affirme que la raison est à trouver dans la réalité elle-même (on pense au *leitmotiv* hégélien : « Ce qui est rationnel est effectif, et ce qui est effectif est rationnel »), l'histoire est donc déterminée par une « force », celle de la raison agissante. Il serait donc faux de tenir pour opposés le libre agir de l'homme et la raison agissante : le libre agir de l'homme ne peut en effet rien *contre* cette force absolue, puisqu'en vérité, il n'est lui-même que la manifestation de celle-ci. La liberté n'est pas étrangère aux lois de la raison, car elle est elle-même la manifestation de la raison. L'histoire n'est que la série d'actes humains, lesquels sont déterminés par cette fameuse ruse de la raison. C'est pourquoi Hegel peut parler de l'action individuelle des héros, ces grands hommes de l'histoire, comme sans quoi rien de ce qui est grand n'aurait pu être réalisé. La raison ne se réalise que par et au moyen de ces actions individuelles : « Les actions des individus ne sont pas absolument extérieures — comme de simples moyens — à la raison universelle, puisqu'elles sont l'extériorisation, la manifestation, le phénomène de celle-ci qui, en tant que leur essence, n'existe, n'est réelle, que par et dans elles » (p. 71). Ainsi, cette question de la reconnaissance d'une force agissante au sein de l'histoire permet de bien apprécier le statut de la raison au sein des pensées de Kant et de Hegel : l'une est raison régulatrice, l'autre raison constitutive.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur cherche à exposer dans *l'unité* ou la *continuité* le développement de l'idéalisme allemand. Aussi, les pensées de Fichte et de Schelling, en tant qu'elles sont à mi-parcours entre celles de Kant et de Hegel, font-elles l'objet d'une analyse plus minutieuse. Le thème dominant de cette seconde partie est celui du politique et sur ce sujet, l'analyse de Bourgeois se distingue non seulement par sa précision, mais aussi par l'objectif qui la motive. Contrairement à de nombreux commentateurs, l'analyse menée dans cet ouvrage n'est pas inspirée par une volonté de déceler au sein de ces pensées — lesquelles proviennent d'une période historique dominée par de nombreux événements politiques marquants et pour lesquels il eut été difficile de rester indifférent (la Révolution française, l'Empire napoléonien, la Restauration, etc.) — une quelconque position politique (Kant était-il révolutionnaire ? Hegel était-il libéral ou conservateur ?), mais bien plutôt par une volonté de mettre en lumière une conception du politique qui se trouve au sein même de ces systèmes philosophiques. Le chapitre X, « Droits de l'homme », illustre bien cette approche. Bourgeois considère que l'idéalisme allemand est le premier mouvement de pensée à avoir élaboré une philosophie du droit, celle des droits de l'homme. Cette philosophie du droit — qui est une véritable conception du politique — serait une synthèse entre deux conceptions antagonistes qui dominaient la pensée de cette époque. D'un côté, le politique était conçu en termes de droit (ou plutôt, d'une revendication de droits), conception selon laquelle ce qui relève du politique serait l'œuvre de la raison, c'est-à-dire de la raison se réalisant, de la raison devenant réalité. D'un autre côté, le politique était saisi à travers une perspective historique, conception selon laquelle la réalité pourrait être rationalisée, c'est-à-dire élevée à la raison au moyen de la pensée (p. 163). La philosophie du droit qui s'élabore dans l'idéalisme allemand se fonde sur une conception originale du rapport entre liberté et droit, ce qui permet de dépasser cette opposition entre droit et histoire. Dans l'idéalisme allemand, la liberté et le droit ne sont pas opposés d'une manière absolue, puisque la liberté serait bien plutôt la manifestation extérieure du droit et le droit, la « forme nécessaire de la liberté » (p. 165). C'est pourquoi, l'idéalisme allemand est une véritable philosophie des droits de l'homme : « l'idéalisme allemand veut penser concrètement l'affirmation des droits de l'homme en l'intégrant dans une rationalité historique qui articule enfin le droit dans la relation moderne de l'État, que l'individu ne peut, comme tel, maîtriser, et de la *société*, en laquelle

l'État doit libérer l'individu » (p. 164). La philosophie du droit est donc cette conception du politique qui place l'homme au cœur du politique comme son œuvre et ce par quoi il existe.

Ainsi, cet ouvrage repose non seulement sur une excellente connaissance de cette période de la part de l'auteur — en témoignent les nombreux travaux de Bourgeois portant sur cette période —, mais aussi sur une rigoureuse méthode. Loin de supposer une perspective qui chercherait soit à faire taire les différences au détriment de l'unité ou, au contraire, l'unité au détriment des différences, la méthode suivie par Bourgeois fait jouer les différences, jeu sans lequel l'unité ne serait plus qu'un assemblage terne et sans vie de l'identité et de l'identité. Il en résulte donc un ouvrage dont les spécialistes de cette période de l'histoire de la philosophie ne sauraient se passer. De plus, une telle réflexion autour des monuments de pensées que sont les systèmes philosophiques de Kant, Fichte, Schelling et Hegel constitue en soi un exercice de pensée d'une grande valeur philosophique. Ne serait-ce pas là aussi une invitation à entreprendre à nouveau le projet qui anime ces pensées, celui de penser notre temps comme une entreprise philosophique ?

Danic PARENTEAU

Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)

Michel DION, **Investissements éthiques et régie d'entreprise. Entre la mondialisation et la mythologie**. Montréal, Éditions Médiaspaul (coll. « Interpellations »), 1998, 100 p.

Le livre de Michel Dion, professeur d'éthique appliquée à l'Université de Sherbrooke, ne manque pas de nous interpeller de diverses façons : par le sujet très actuel dont il traite, aussi bien que par la façon particulière dont celui-ci se trouve exposé. C'est en ce sens que ce livre fait honneur à la collection dans laquelle il fut publié, portant justement le nom d'« Interpellations ».

Le but de l'ouvrage se présente sous une forme multiple. Il consiste d'abord à « refléter » (p. 9) les deux grands axes que propose son titre. D'un côté, le « "choix" de plus en plus délibéré de la part d'une portion grandissante d'investisseurs de faire des investissements dans des entreprises qu'ils considèrent comme rencontrant des critères éthiques prédéterminés qu'ils adoptent d'emblée » (*ibid.*), et de l'autre, le « "problème" concernant la direction des entreprises, celui de la régie d'entreprise » (*ibid.*). En second lieu, l'ouvrage vise à « entreprendre une réflexion sur l'économie, de manière à ce que les acteurs économiques tout autant que les observateurs du monde économique que constituent l'ensemble des consommateurs puissent mieux ancrer leur réflexion systématique, leur analyse des valeurs en jeu » (*ibid.*).

Quel lien existe-t-il entre les deux axes que propose l'ouvrage ? L'auteur affirme premièrement, sans ajouter pourquoi, qu'ils ne sont « pas reliés directement par un lien de cause à effet » (*ibid.*), puis que « ce problème et ce choix [...] suscitent, l'un et l'autre, dans les sociétés d'économie de marché, une croissante inquiétude, une critique sociétale de plus en plus virulente des dirigeants d'entreprise » (*ibid.*). Cela implique-t-il que l'unité du propos du livre tienne à des considérations extrinsèques, ou même accidentelles, aux sujets dont il traite ? Cela reste à voir...

Le premier chapitre « reflète » le « choix » de l'investissement éthique en faisant état de la situation. L'essentiel consiste ici à saisir que « l'investissement éthique sert de mécanisme pour réformer le néo-capitalisme [...]. Il vise le bien commun de toute la société, tout en ne négligeant pas l'avantage financier [...] » (p. 11). Dans l'ordre, l'auteur commence par distinguer trois types d'investissements éthiques : l'activisme des actionnaires, l'investissement dans des portefeuilles guidés par des critères spécifiques et l'investissement dans le développement des communautés. Ensuite, il présente l'origine des investissements éthiques quant à son lien avec les congrégations